

SOCIETE GUYANAISE DES EAUX

Pour nous contacter :

SERVICE CLIENT : 0 969 329 733 du lundi au vendredi de 7h15 à 14h00

ADRESSE INTERNET :

<https://www.sgde-en-ligne.fr>

URGENCES 24H/24 : 0 969 329 733

Pour nous écrire :

SOCIETE GUYANAISE DES EAUX

N° 3 227 Route de Baduel-97300



DEMANDE DE TRAVAUX EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT



I. DEMANDEUR

Raison Sociale :

N° de Siret :

Adresse :

Téléphone fixe :

Code postal :

Commune :

Contact :

Service demandeur :

☐ Mme ☐ Mr Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Courriel :

II. TRAVAUX A REALISER

Adresse :

N°/Rue :

N° de la parcelle/Lot :

Section cadastrale :

Code postal :

Commune :

Type de la construction :

☐ Local individuel

☐ Local collectif – nbre de locaux :

Existe-t-il déjà un branchement ? : ☐ Oui

☐ Non

Nature des travaux :

☐ EAU POTABLE

Nous demandons le raccordement au réseau d'eau potable public

☐ Branchement neuf

☐ Compteur(s) supplémentaire(s)

Nombre de compteurs à ajouter en plus du compteur existant :

Nous demandons l'amélioration de notre alimentation au réseau d'eau potable public

☐ Déplacement de compteur(s).

Nombre de compteurs à déplacer :

☐ ASSAINISSEMENT

Nous demandons le raccordement au réseau d'assainissement public

☐ Branchement neuf à l'assainissement collectif.

Nous demandons l'amélioration de notre raccordement au réseau d'assainissement public

☐ Modification de branchements existants

Nombre de branchements à déplacer :

III. JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES A JOINDRE

- ☐ Titre de Propriété ou attestation notariée ou toute autre pièce justifiant de votre statut de propriétaire. Document justifiant de la création de l'association
- ☐ Pièce d'identité (*Passeport, CNI, Permis de conduire*) du gérant/président d'association
- ☐ K'bis de moins de 3 mois
- ☐ Le document original d'autorisation de la mairie de moins d'un an pour les bâtiments existants ou terrain non destiné à la construction.
- ☐ Une copie de l'accord de permis de construire, permis d'aménager ou certificat d'urbanisme pour les projets de construction

Envoyez votre demande complète à : agence-en-ligne@sgde.fr

Important : En poursuivant votre démarche, vous effectuez une demande de travaux au service de l'eau de votre commune. Conformément à la loi, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours.

Avant de confirmer cette demande, nous vous invitons à consulter le Règlement de Service et les informations liées au prix de l'eau en vous connectant sur nos sites :

<http://www.sgde.fr>
<https://www.sgde-en-ligne.fr>

Pour un meilleur traitement de votre demande, les renseignements matérialisés par * sont obligatoires.

☐ Je déclare avoir pris connaissance des conditions de demande de travaux au Service de l'Eau et valide ma demande auprès de la Société Guyanaise des Eaux (SGDE).

☐ Je soussigné(e)..... en ma qualité de gérant(e)/président(e) de l'association, certifie l'exactitude des informations communiquées ci-dessus et autorise la Société Guyanaise des Eaux à les utiliser à toutes fins utiles.

*Rayer la mention inutile

Date :

Nom + Signature + Cachet :

**TOUS LES CHAMPS DOIVENT ÊTRE OBLIGATOIREMENT REMPLIS
TOUTE DEMANDE INCOMPLETE NE SERA PAS TRAITEE**